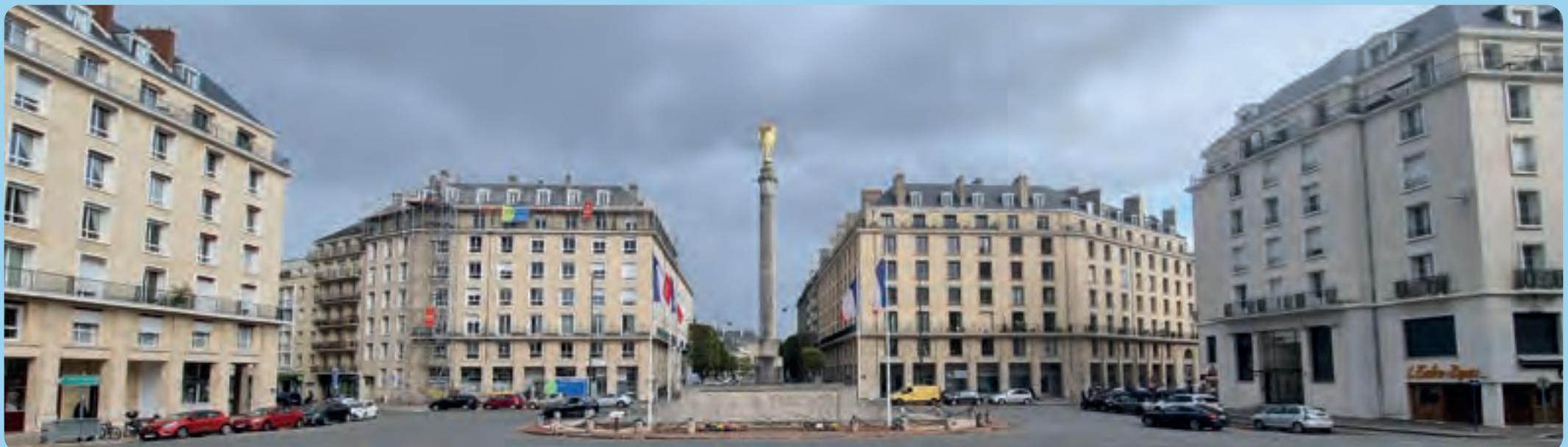


COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER



VÉGÉTALISATION DE LA PLACE FOCH À CAEN VERS UN POUMON VERT EN CŒUR DE VILLE

RÉUNION PUBLIQUE - 15 sept 2023 - version projet



urbicus



MISSION ET PÉRIMÈTRE

PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION



OBJECTIFS DE LA MISSION

Minérale et entièrement dédiée à la voiture, la place Foch peine à être une véritable porte d'entrée pour le quartier St Jean. Son statut emblématique de place n'est pas valorisé, les modes doux peinent à avoir de véritables espaces de circulation, de traversées.

L'objectif est de végétaliser la place tout en valorisant son monument. Les modes de circulations seront également mieux répartis et sécurisés



Une **vision élargie** pour la mission de **diagnostic** (étude d'impact trafic et stationnement)



Un **périmètre de projet** défini dans le **marché**

FINANCEMENTS

Estimations budgétaires : 1 935 000 € HT

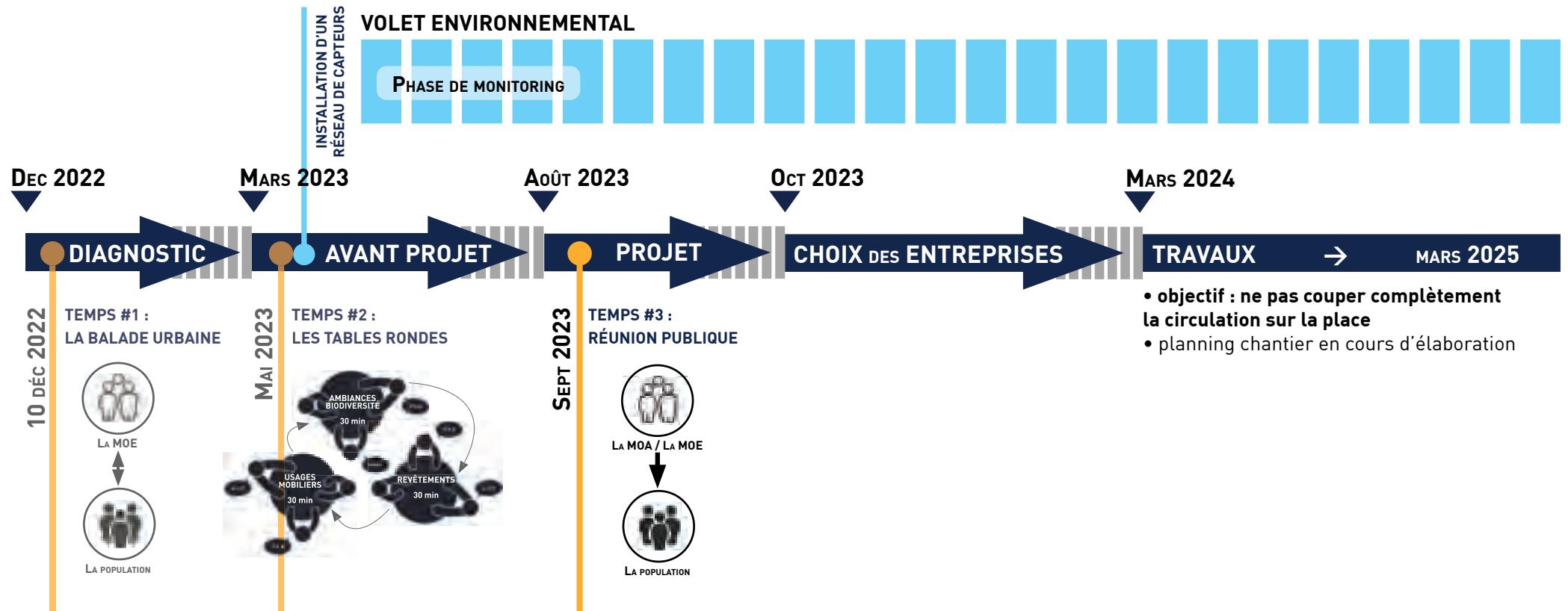
(Hors rénovation eau potable et eaux usées)

- Voirie et terrassement : 1 000 000 € HT
- Espaces verts : 270 000 € HT
- Eclairage : 150 000 € HT
- Rénovation Monument : 45 000 € HT
- Gestion pluviale : 220 000 € HT
- Étude et maîtrise d'œuvre : 250 000 € HT

Subventions sollicitées : 80%

- Région (villes reconstruites) : 22%
- Etat (Fond vert) : 31%
- Europe (Feder) : 27%

PLANNING PRÉVISIONNEL MIS A JOUR



RÉSULTATS DES CONCERTATIONS

Balade urbaine - 10 décembre 2022

- Pacifier les circulations voiture sur la place au profit des piétons,
- Intégrer et rendre lisible les parcours vélos,
- Lutter contre les îlots de chaleur par la végétalisation et la désimperméabilisation,
- Valoriser le monument et le vocabulaire architectural des bâtiments riverains.

Tables rondes - 16 mai 2023

- Prioriser les modes actifs de circulation (piétons, cyclistes), les séparer des voitures
- Limiter les conflits d'usage entre cyclistes et piétons,
- Trouver un équilibre entre végétalisation foisonnante (lutte contre les îlots de chaleur) et végétalisation trop classique (arbres en rideaux),
- Ne pas installer du mobilier qui risque de générer des usages bruyants et gênants (bancs...).

II

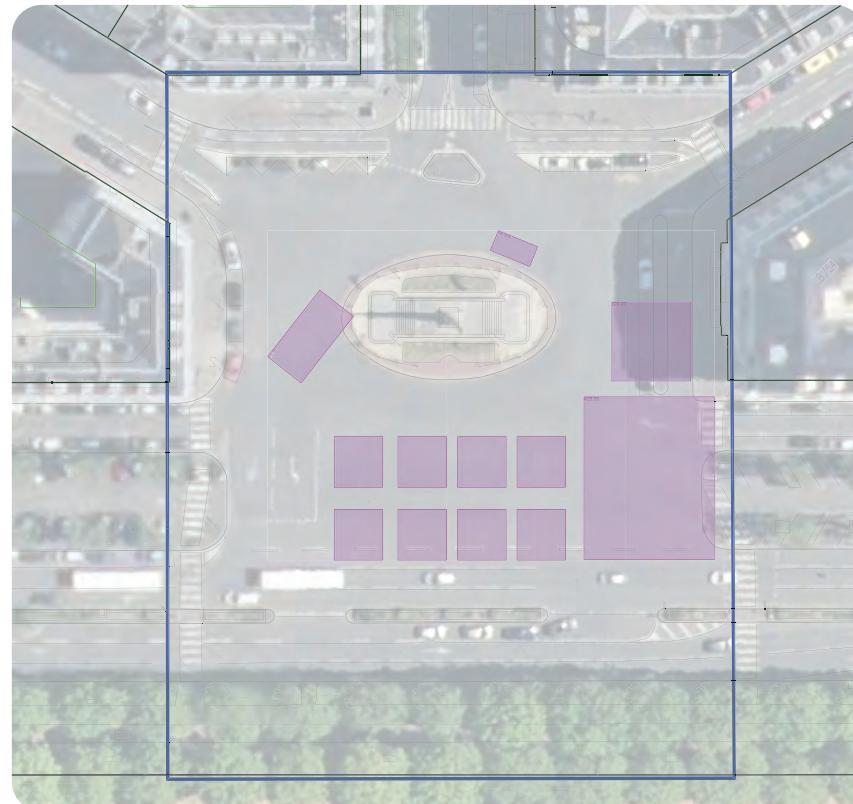
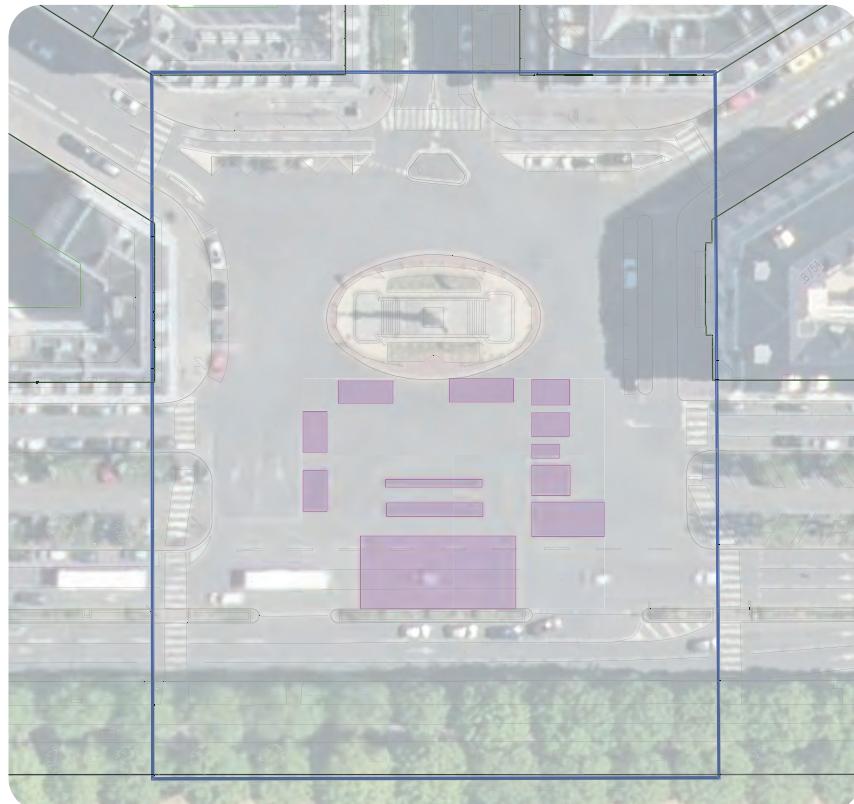
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ÉLÉMENTS INTANGIBLES

PLACE EMBLÉMATIQUE, ESPACE DE COMMÉMORATION

Une place de recueillement , une place patrimoniale



Un large espace dédié aux cérémonies, au pied du monument, dans la continuité de la perspective de l'avenue de Verdun



Service des protocoles // usage standard - cérémonies nationales // usage cérémonies exceptionnelles

UNE PLACE PROTÉGÉE DES INONDATIONS

Le muret anti-inondations conditionne l'accès à Foch depuis de Gaulle

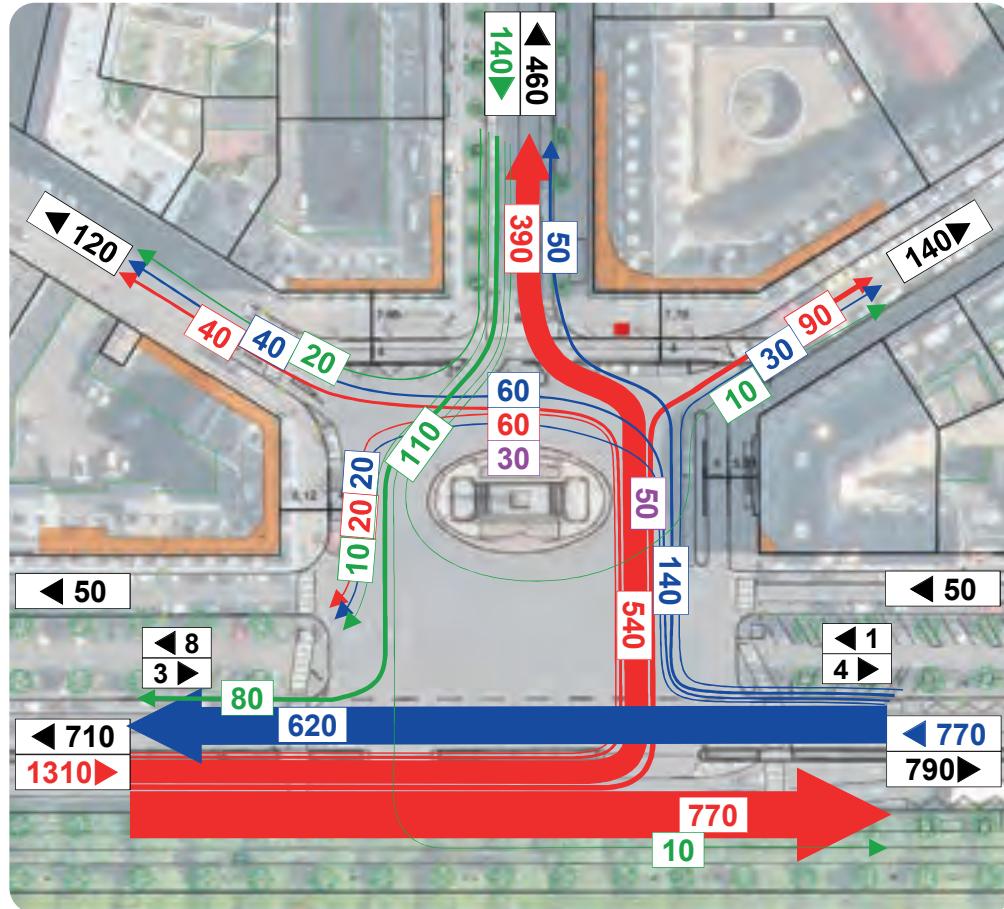


Le muret, un ouvrage anti-inondations qui ne peut pas être modifié.

PLACE FOCH, LE CARREFOUR AUX 11 INTERSECTIONS

La place ne peut pas perdre son caractère de giratoire

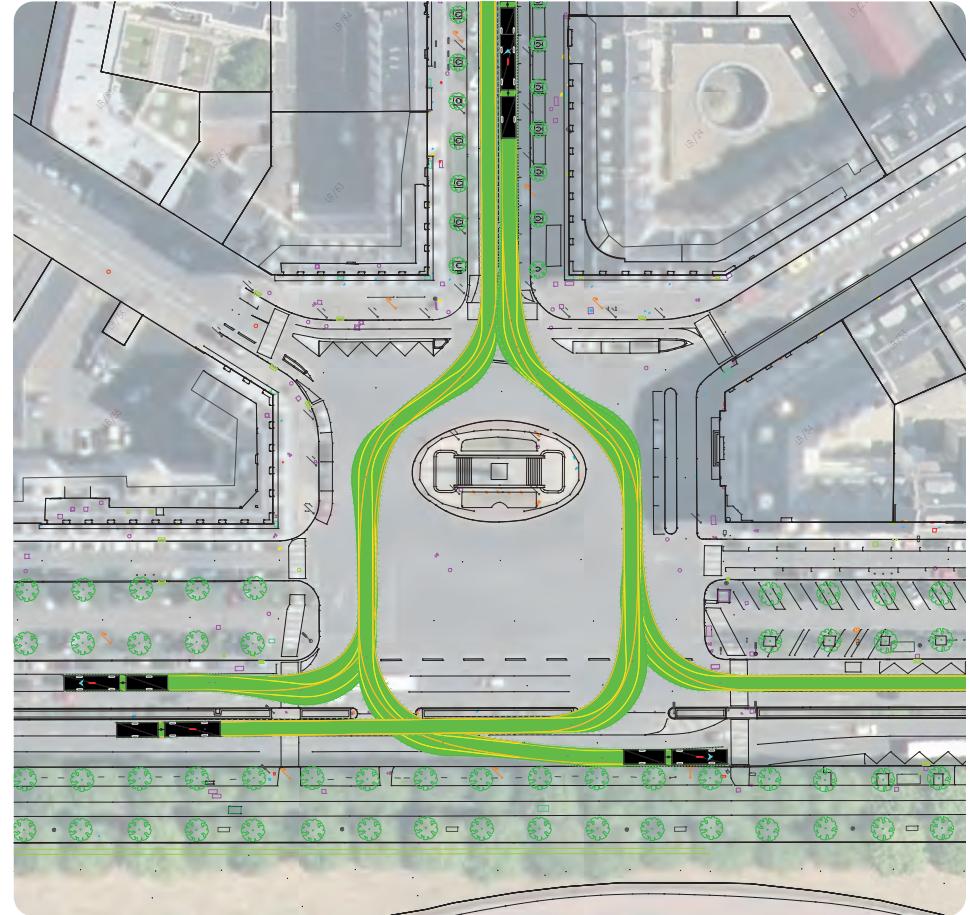
Nous devons intégrer les girations des bus articulés au travers de la digue



Charge de trafic actuelle, heure de pointe du matin (8-9h).

Un carrefour fortement chargé : 27 000 véhicules/jour.

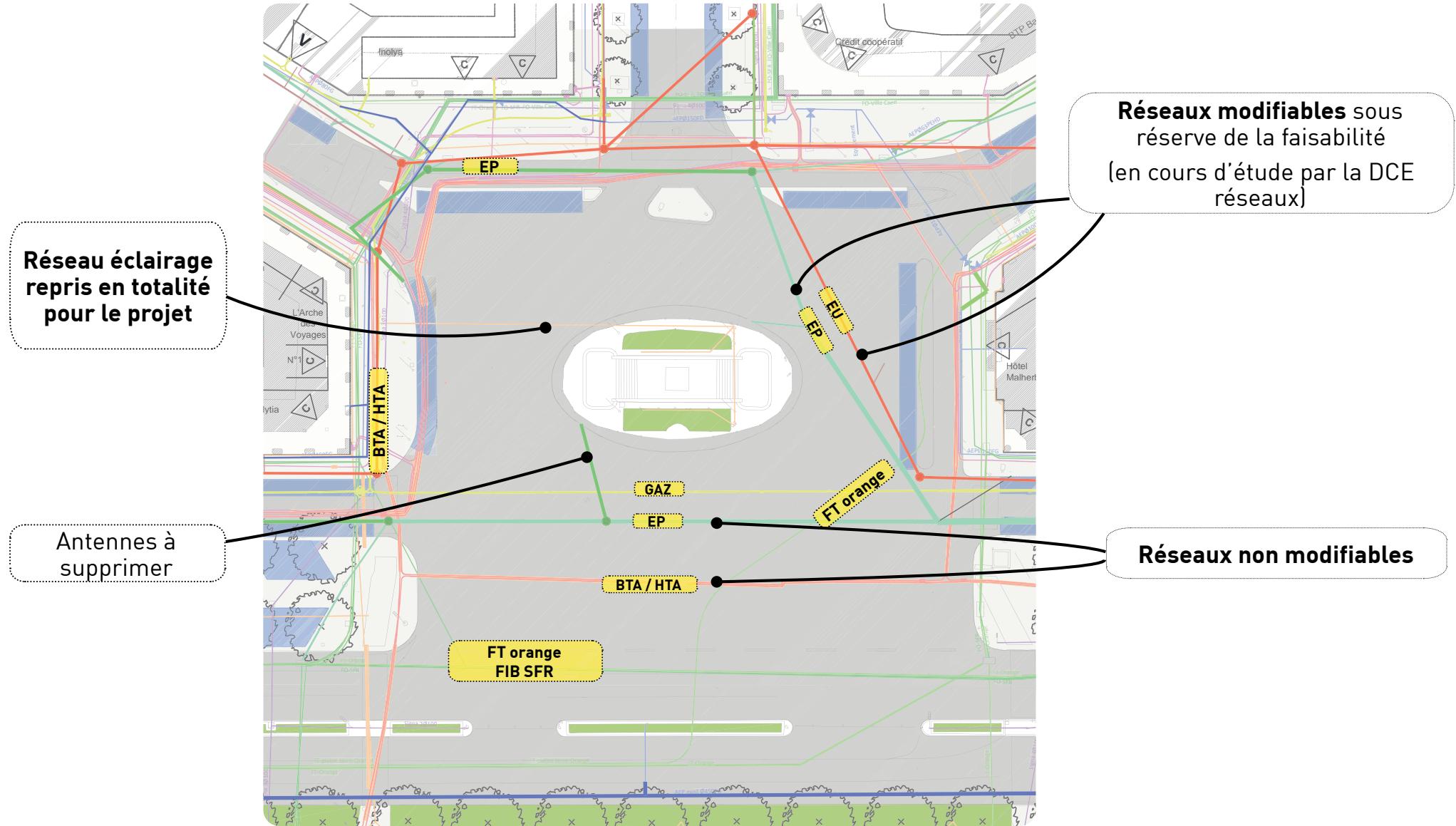
Il sert d'entrée au quartier Verdun / St Jean. 80% du trafic utilise de Gaulle.



Emprises de circulations de bus articulés (18 m) entre le cours de Gaulle et l'avenue de Verdun.

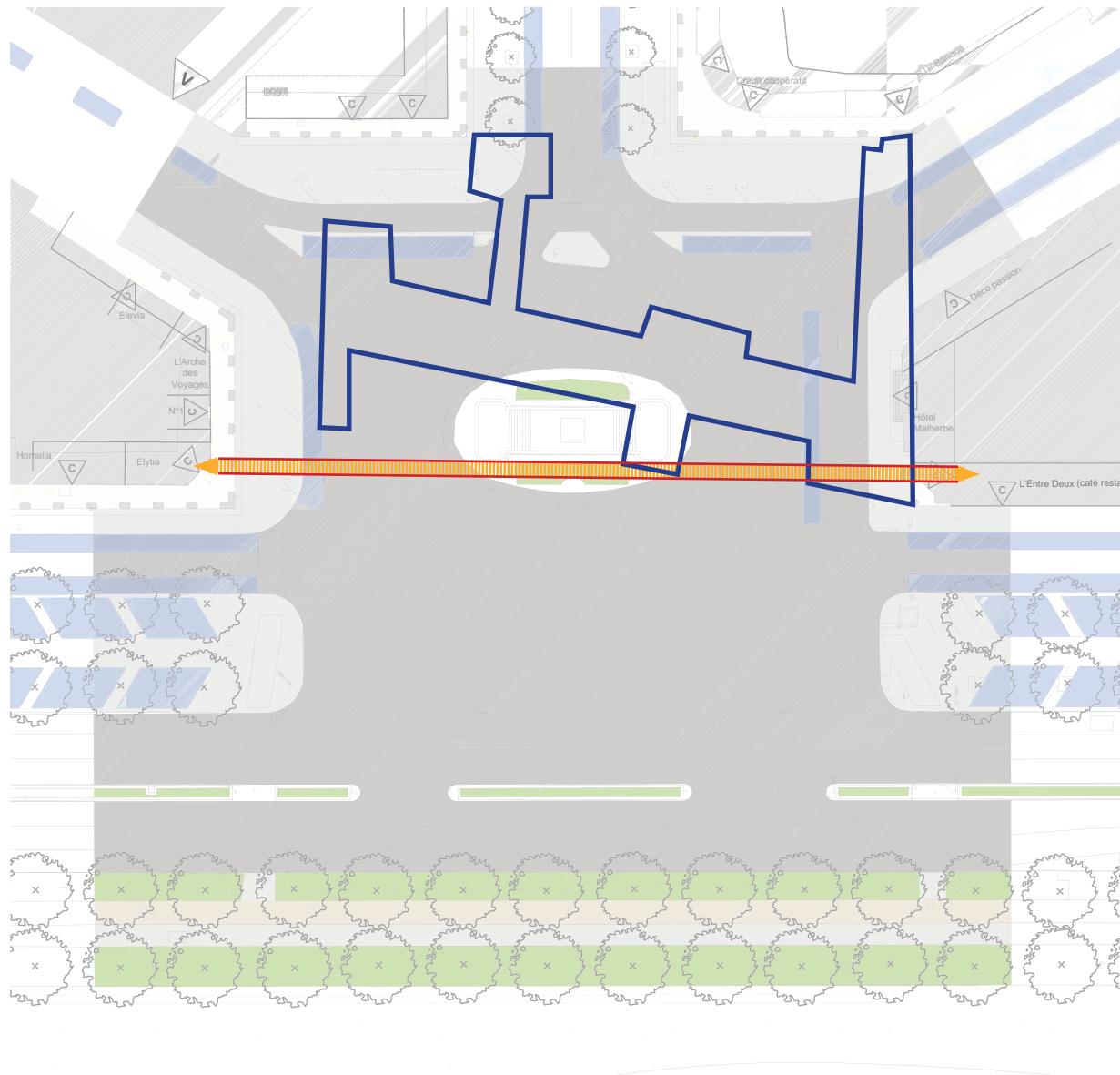
UN ESPACE URBAIN ENCOMBRÉ PAR LES RÉSEAUX

Au cours du chantier, la position réelle des réseaux peut impacter la position des arbres projetés



VESTIGES HISTORIQUES

Des fouilles préventives ont eu lieu, les conclusions sont attendues courant septembre
Les vestiges risquent de modifier les implantations des arbres

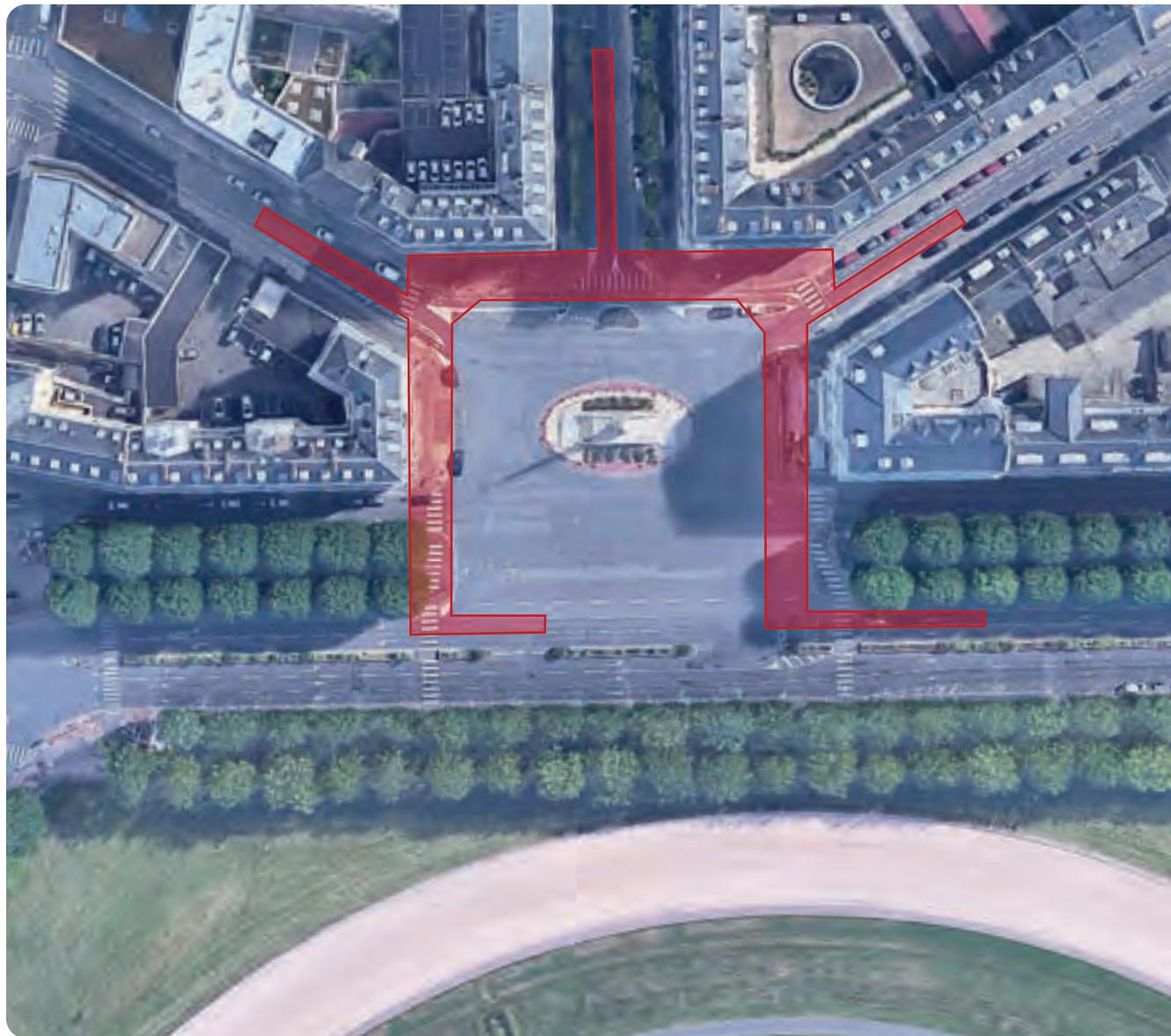


Rempart de l'enceinte fortifiée

Emprise de l'hospice Saint-Louis, détruit vers 1908

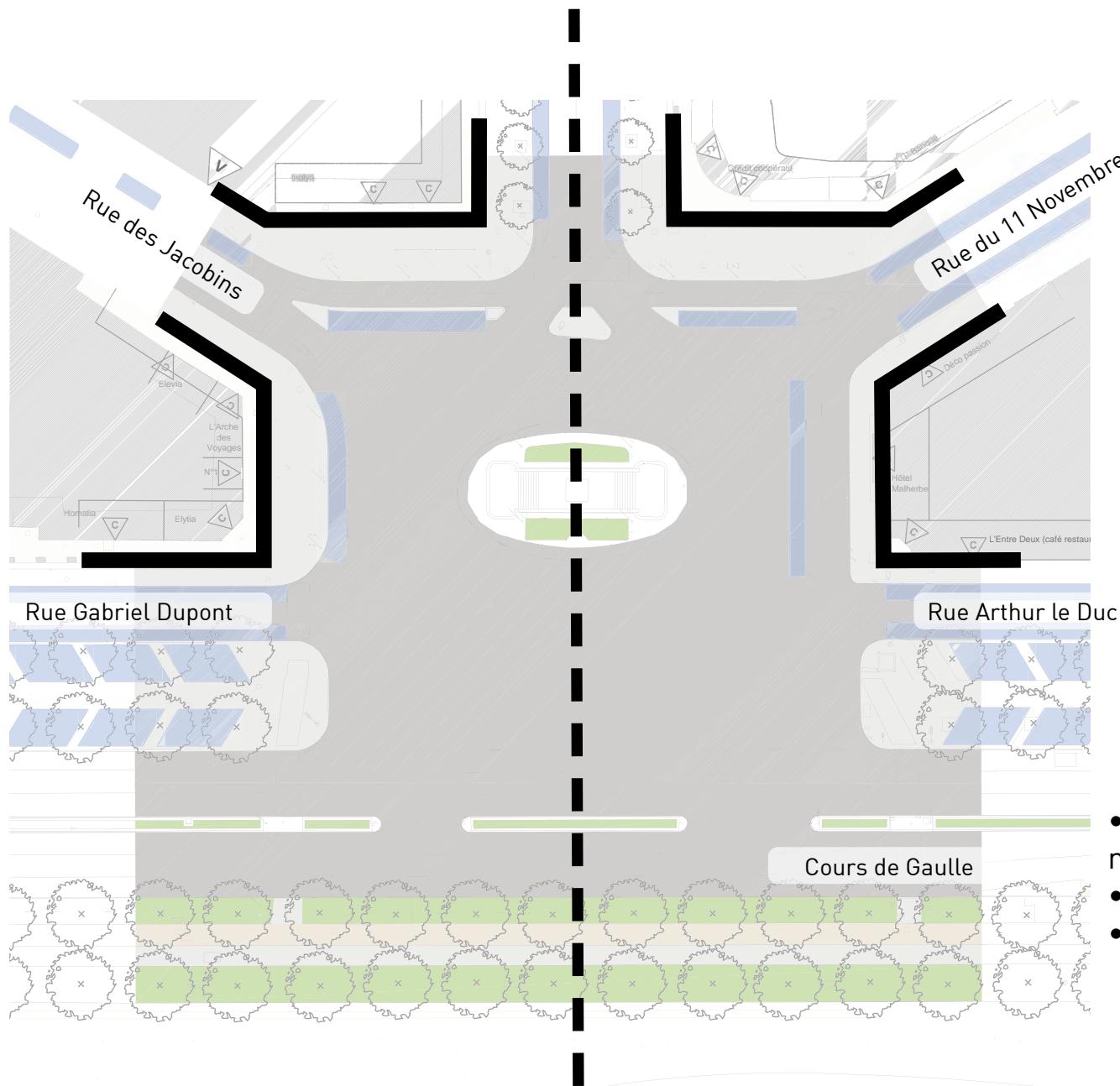
DÉFENSE INCENDIE

Une emprise de 5m en façade pour les pompiers



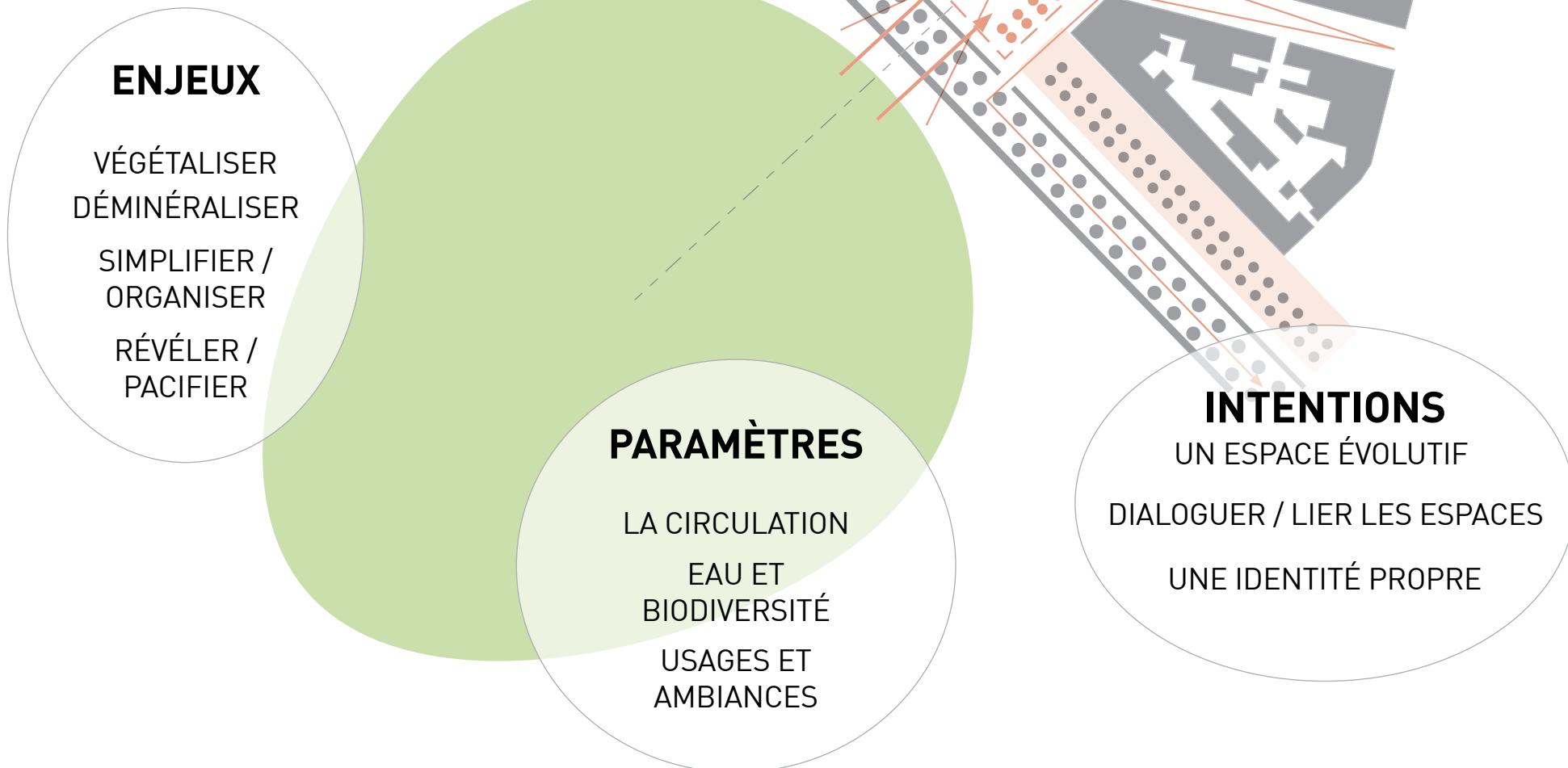
Espace accessible pour la
défense incendie

PLAN ACTUEL DE LA PLACE



- L'articulation d'un espace urbain et d'un milieu végétal
- Une place encadrée de 4 façades
- Une symétrie sur laquelle s'appuyer

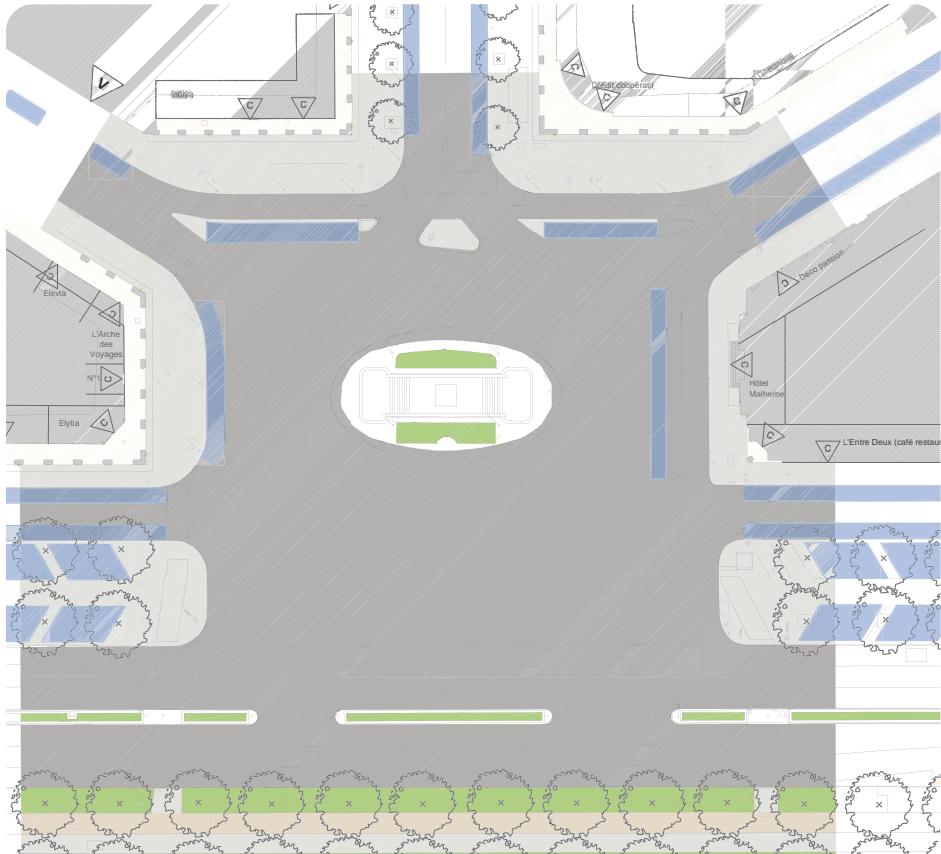
PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



III

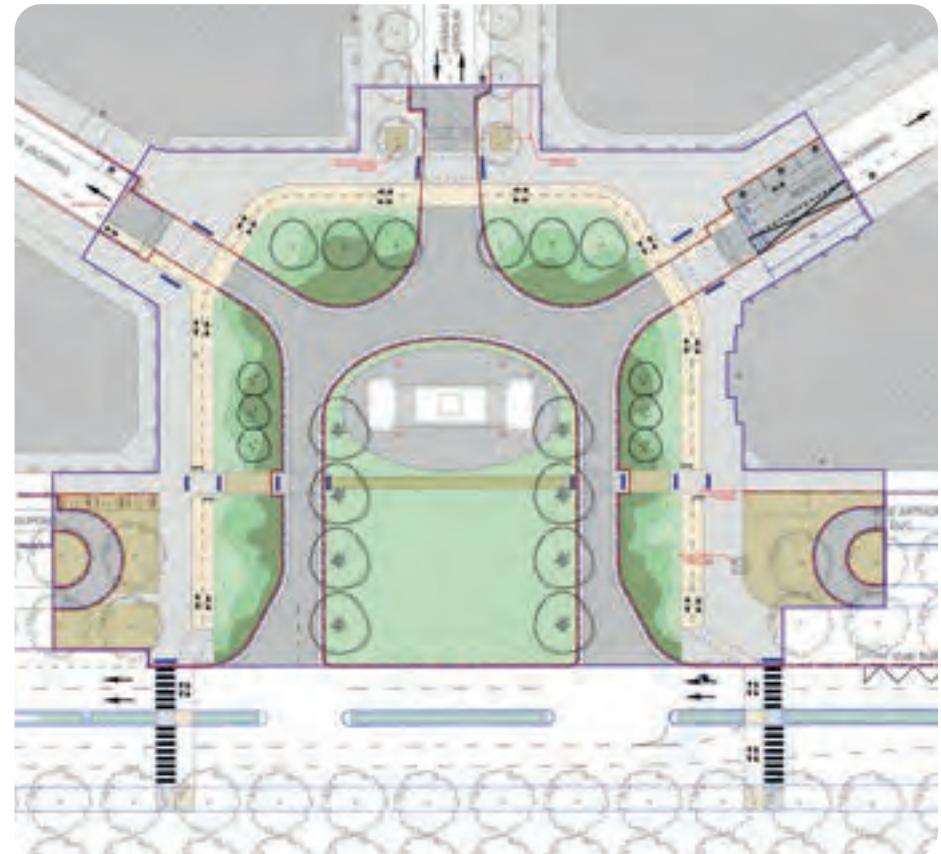
LES TRAMES DU PROJET

ORGANISATION ACTUELLE



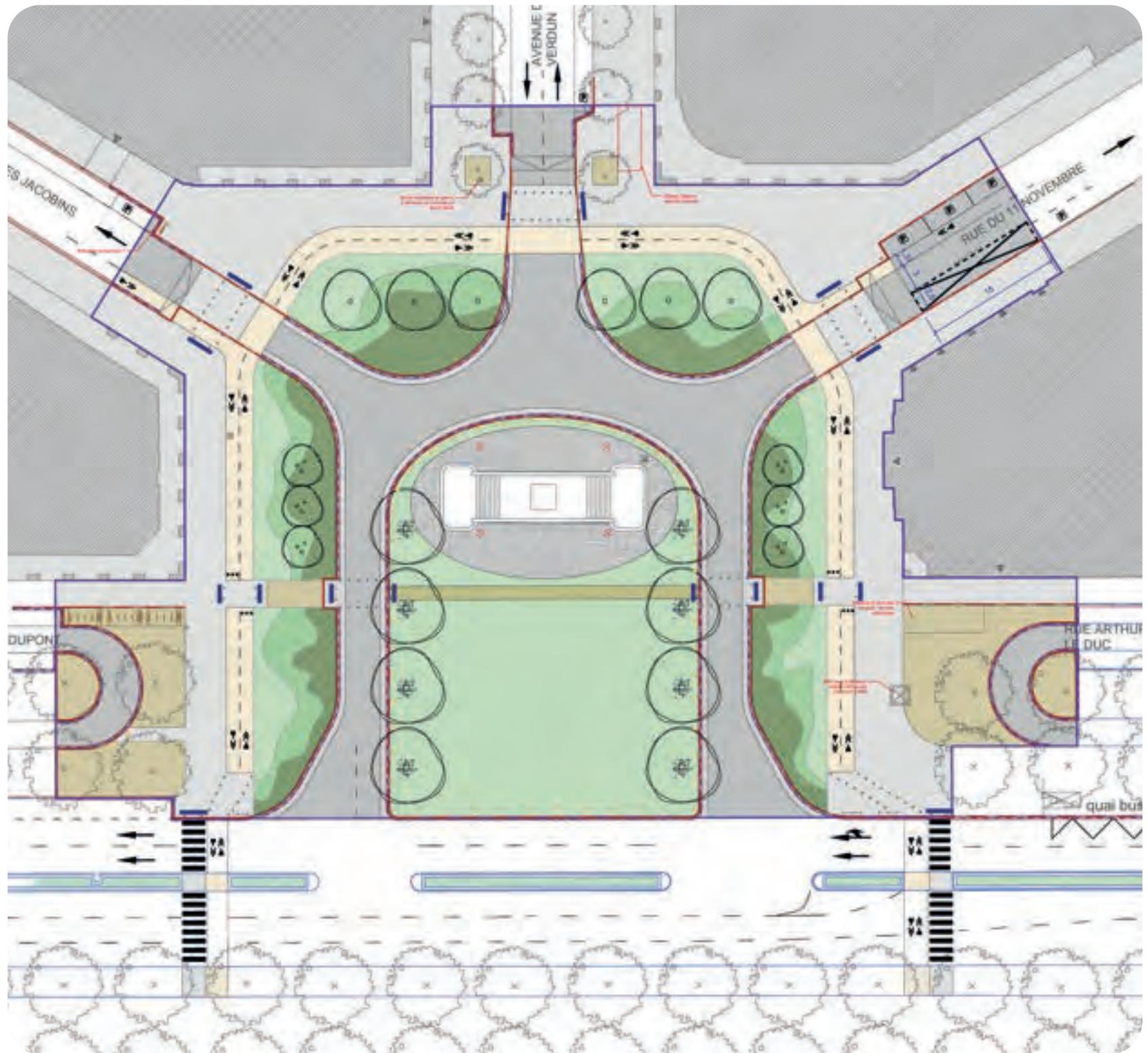
Surface imperméable : 6736 m² > 99%
Surface végétalisée / perméable : 62 m² > 1%
Arbres : 0 sujet
Intersections véhicules motorisés : 11
Voirie : 11 m de large
Trottoir piéton : 2.6 à 8 m de large, discontinu
Piste cyclable : 3.3 m de large, fragmentées

ORGANISATION PROJETÉE



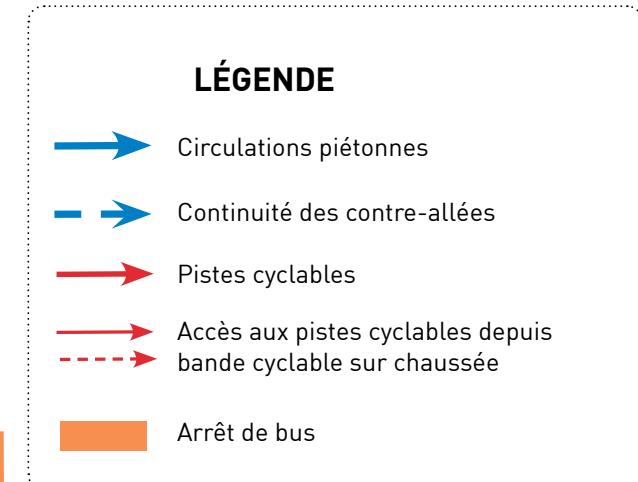
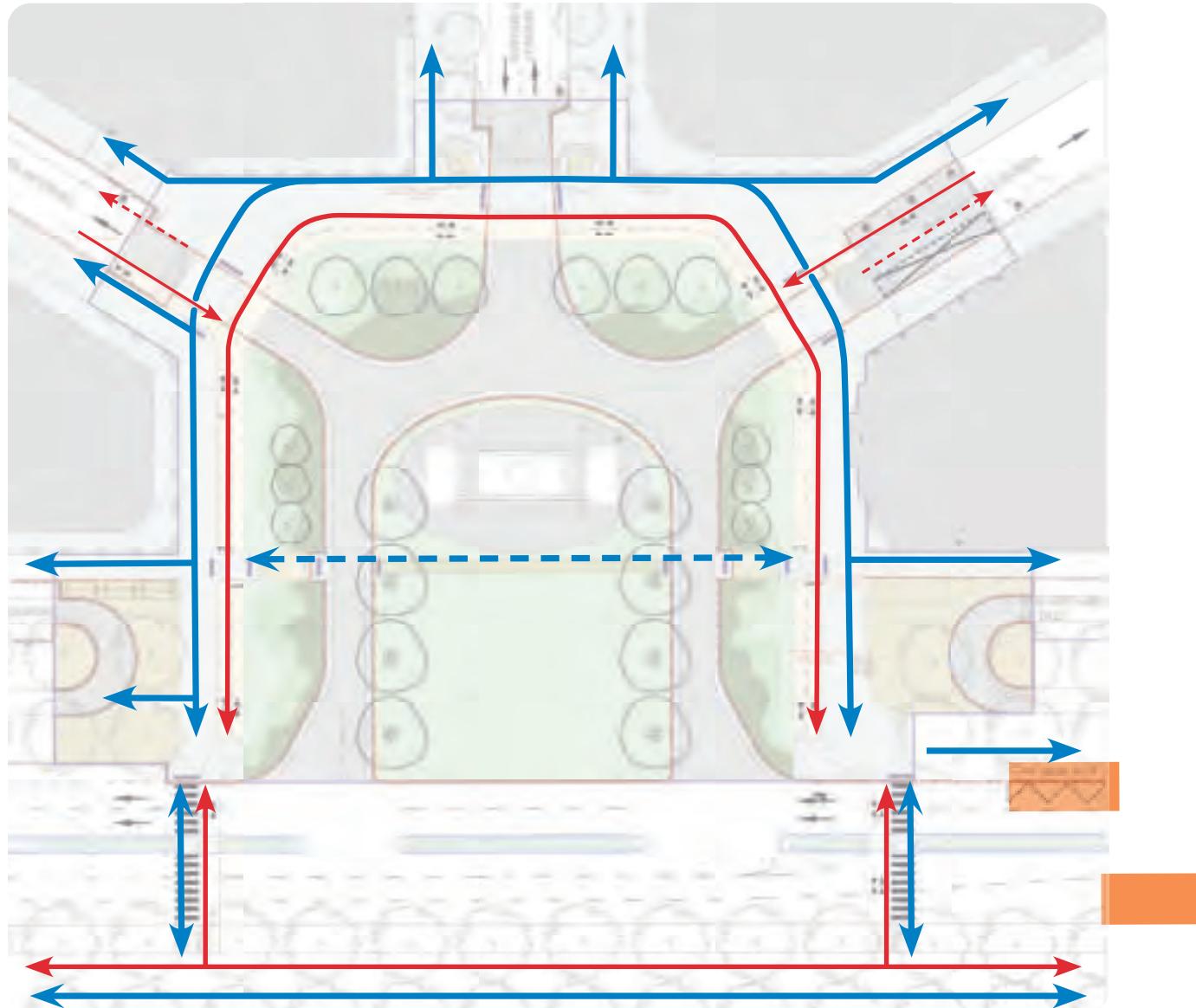
Emprise projet Place
Foch :
6798 m²

Surface imperméable : 3848 m² > 56%
Surface végétalisée / perméable : 2 950 m² > 44%
Arbres : 20 sujets
Intersections véhicules motorisés : 5
Voirie : 5.5 m de large
Trottoir piéton : 4.5 m de large, continu
Piste cyclable : 3 m de large, continu



'urbicus'

LA TRAME URBAINE - circulations



LA TRAME URBAINE - intersections en plateau



Intersection en plateau de la rue des Jacobins et de la place Foch.

LA TRAME URBAINE - les revêtements de sol



MOBILITÉS ACTIVES



1

Asphalte

Permet de maintenir une cohérence / continuité de l'espace urbain du piéton



2

Béton clair

Par contraste avec le trottoir, marque la différence d'usage

-> Résine couleur béton sur les passages piétons

VOIRIES



3

Pavé granit joint souple

Bande de rive de la chaussée - réduit visuellement la largeur de la voirie



4

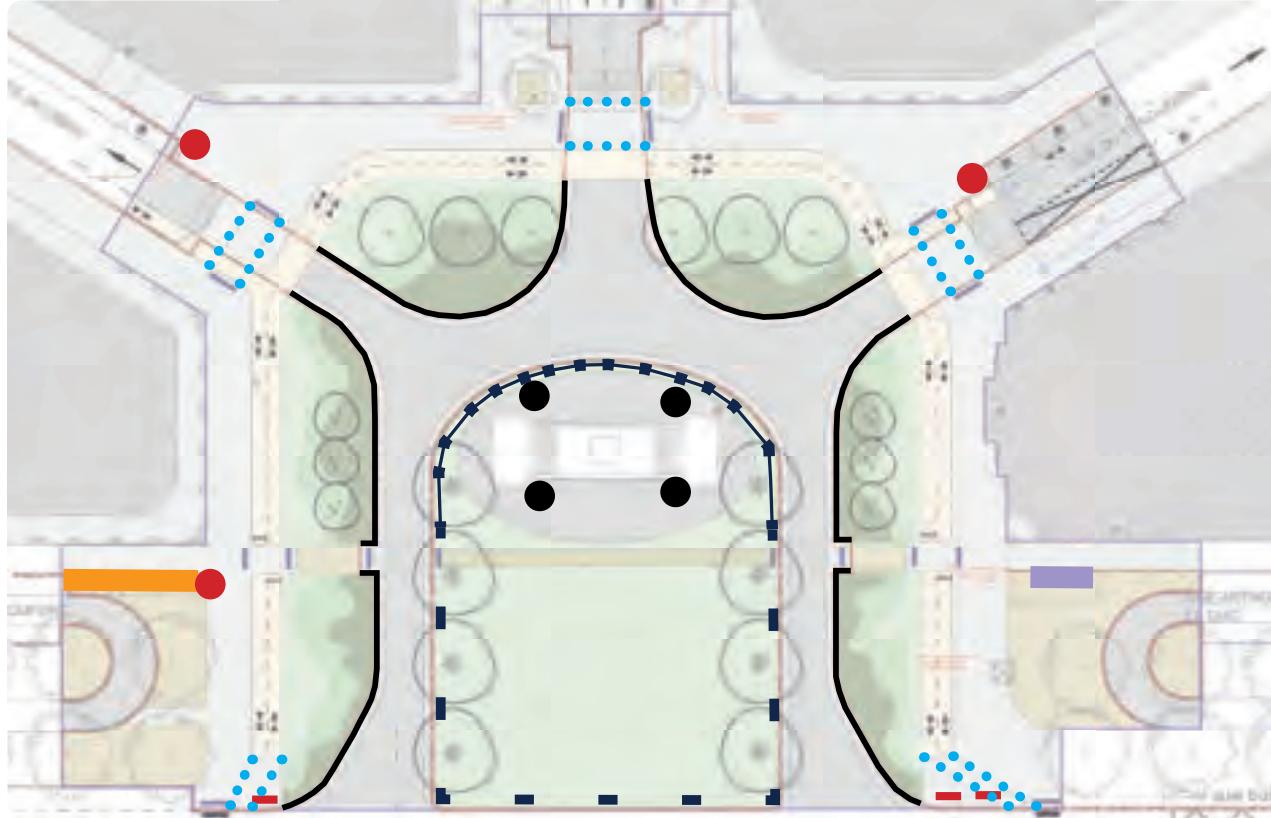
Enrobé bitumineux noir

Revêtement pour les chaussées roulées



LA TRAME URBAINE - les mobiliers

Un choix de mobilier en accord avec le mobilier utilisé dans la ville de Caen
Suite à la seconde concertation, aucune assise n'est proposée sur le projet

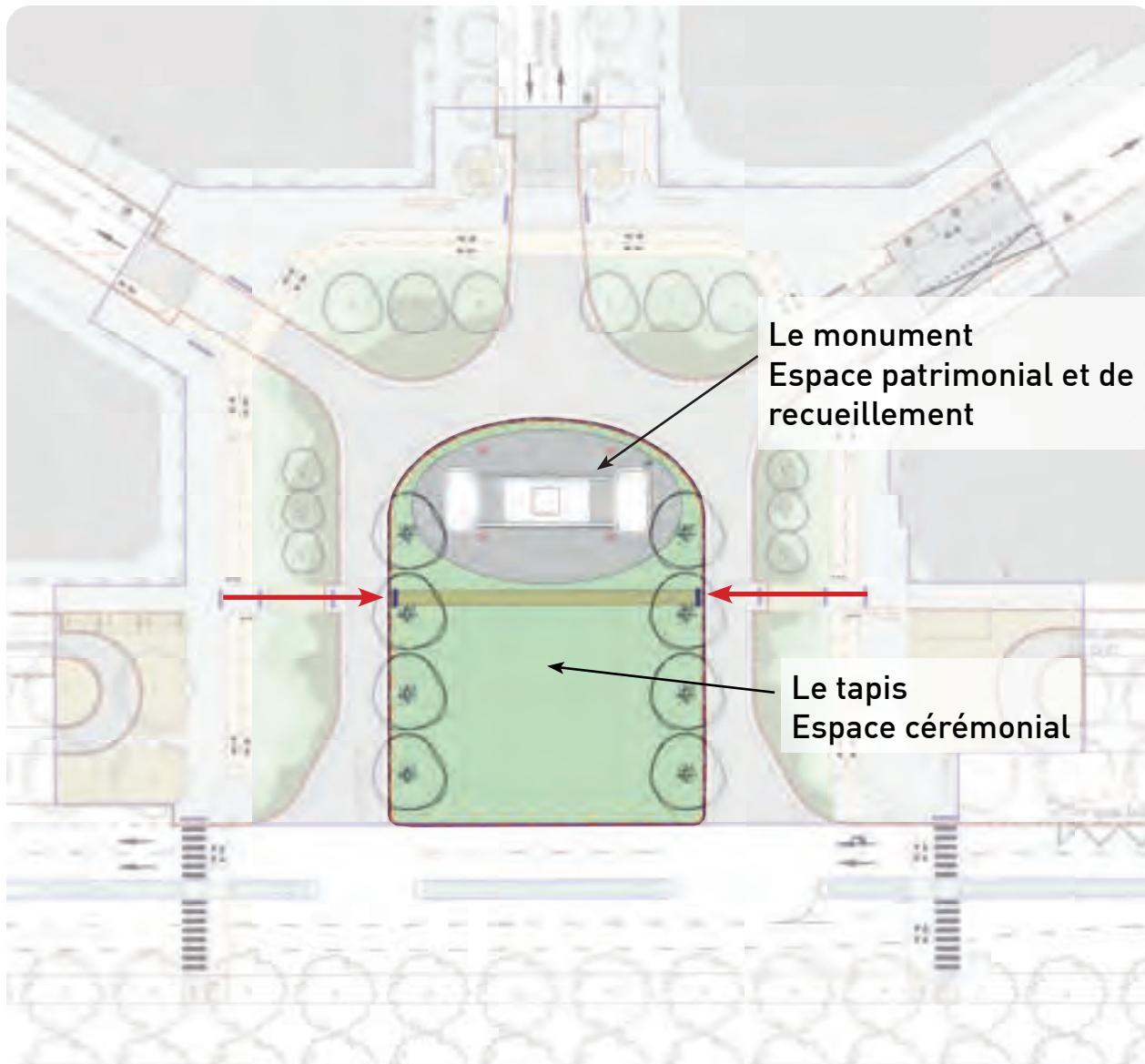


LÉGENDE

- Corbeille 'Tulipe'
- Stationnement vélos
- Ligne de clous de chaussée
- Lisse basse 30 cm
- Borne + chaîne en métal
- - Borne sans chaîne
- Proposition : compostage
- Barrières amovibles
- Mât porte-drapeau



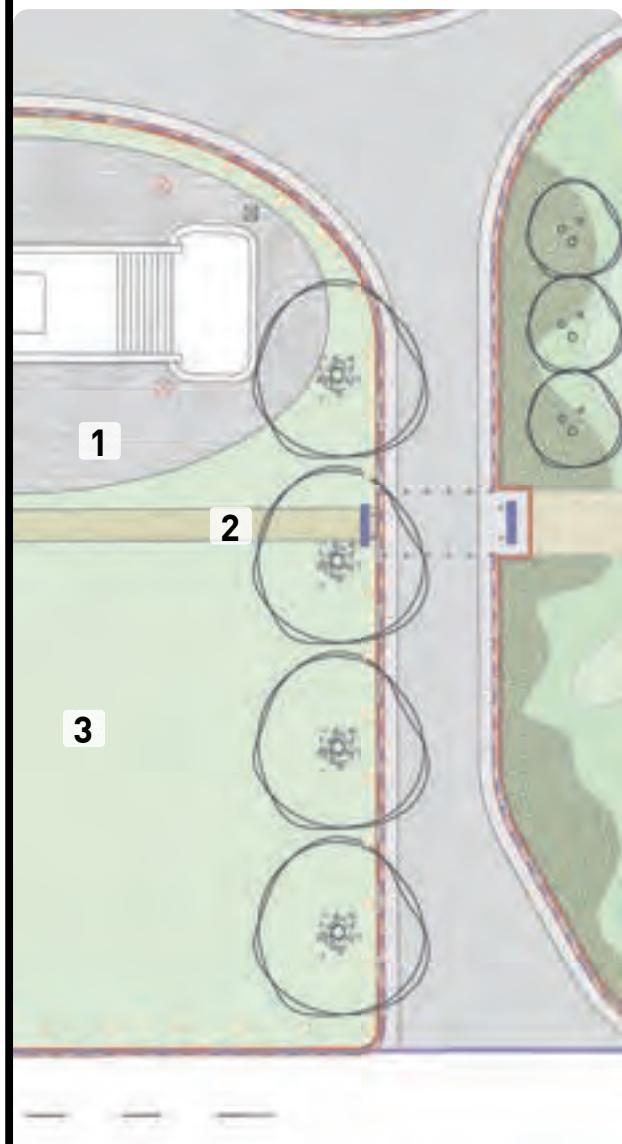
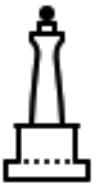
LA TRAME PATRIMONIALE - un îlot central fonctionnel



Un socle minéral et fertile pour symboliser l'espace patrimonial et mettre en valeur le monument.

Un espace accessible au quotidien, pour valoriser le patrimoine historique et pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite lors des commémorations.

LA TRAME PATRIMONIALE - les revêtements



Pavé calcaire engazonné

Revêtement minéral drainant et fertile, en accord avec les matériaux du monument

Nota: Les dimensions du pavé seront différentes



Chaussée végétale

Revêtement perméable et PMR



Pelouse en pleine terre

LA TRAME PATRIMONIALE



Vue générale sur l'îlot central.

LA TRAME VERTE

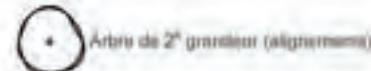


- Une trame arborée qui accompagne et magnifie le monument, qui vient encadrer la place et apporte une ombre légère
- Une trame basse qui accompagne les piétons et les cyclistes.
- Une palette végétale résistante au changement climatique

VÉGÉTALISATION



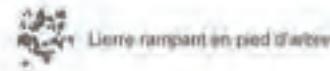
Arbre existant (platane, charme-houblon)



Arbre de 2^e grandeur (alignement)



Cèdre (5m de hauteur max)



Lierre rampant en pied d'arbre

Gradation de végétation -
Strate basse de graminées et de lierre

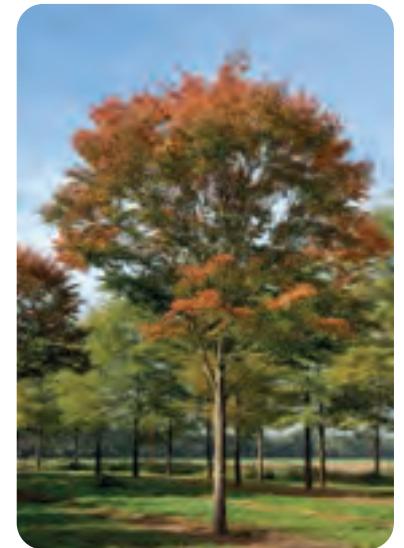


LA TRAME VERTE - les alignements - îlot central

- Encadrent l'îlot central et prolongent la perspective de l'avenue de Verdun sur la place.
- Arbres à grand développement, 15 à 20m de haut



Orme de Sibérie (*Zelkova serrata 'Flekova'*)
15 à 20 m de haut, houppier évasé 10 m de large



LA TRAME VERTE - les alignements - Verdun

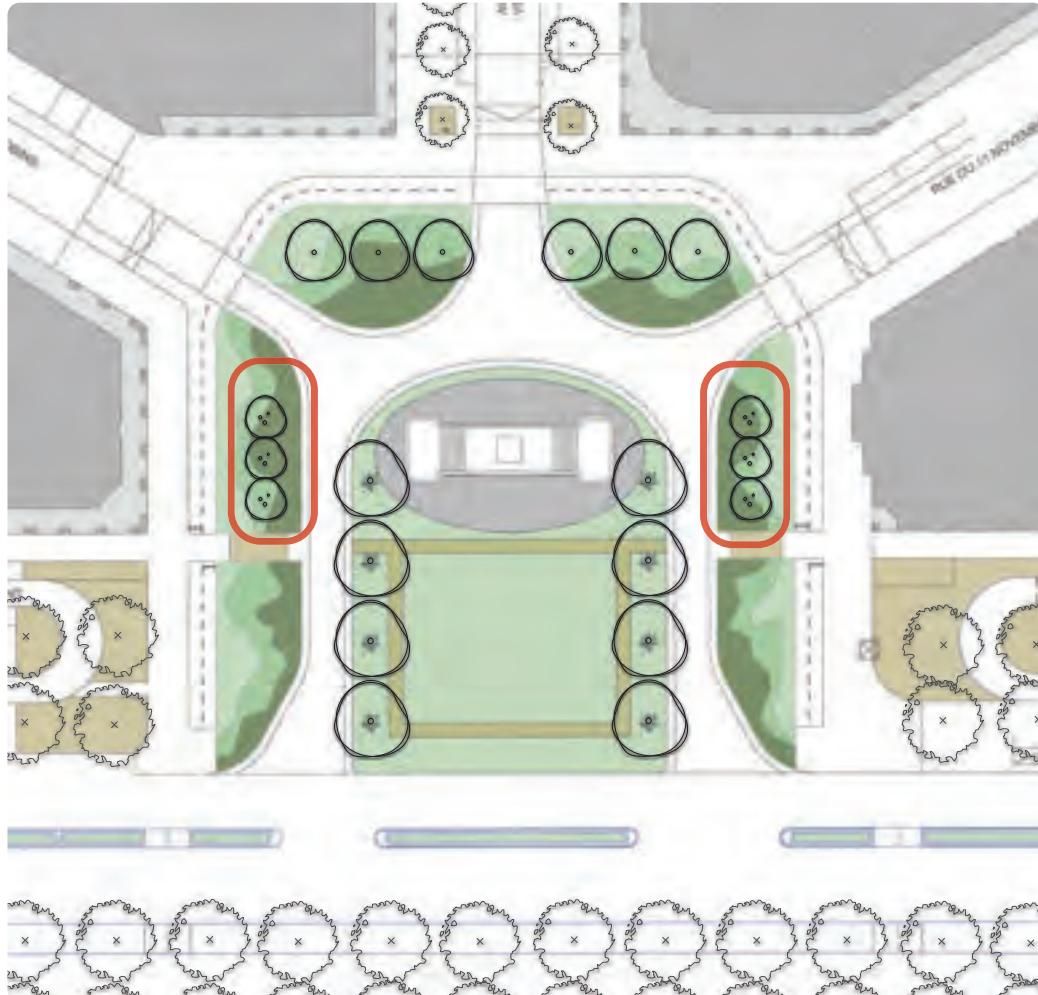
- Retournement des alignements de Verdun, de manière perpendiculaire à la perspective.
- Arbre en port libre, houppier à 9m des façades .
- Le houppier atteint et souligne le premier balcon filant des immeubles .



*Charme houblon (*Ostrya carpinifolia*)*
13 m de haut, 8 m de large, port ovoïde

LA TRAME VERTE - les alignements - les cépées remontées

- Forme d'arbre qui offre une présence, une proximité par rapport à l'usager, sans occulter les perspectives sur l'environnement proche et lointain. L'objectif est de conserver des vues sur le patrimoine, sur son parcours (vu et être vu).
- Profiter d'un houppier qui produit de l'ombre.
- Arbres qui ne dépassent pas le premier balcon des immeubles.

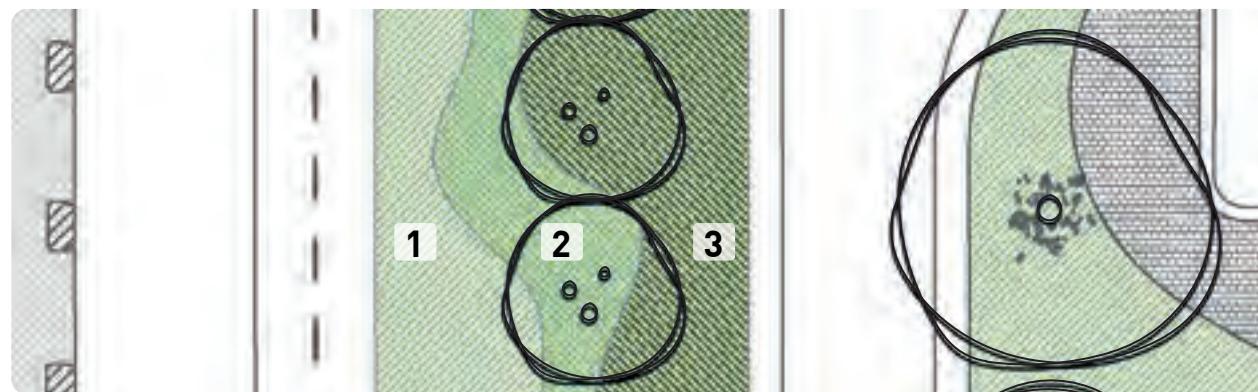


L'arbre de fer (*Parrotia persica*)
11 m de haut, 10 m de large, cépée



Arbre à caramel (*Cercidiphyllum japonicum*)
10 m de haut, 8 m de large, cépée

LA TRAME VERTE - l'anneau vert



1 Pelouse



2 Végétation couvre sol (type lierre)



3 Massif de graminées

'urbicus'

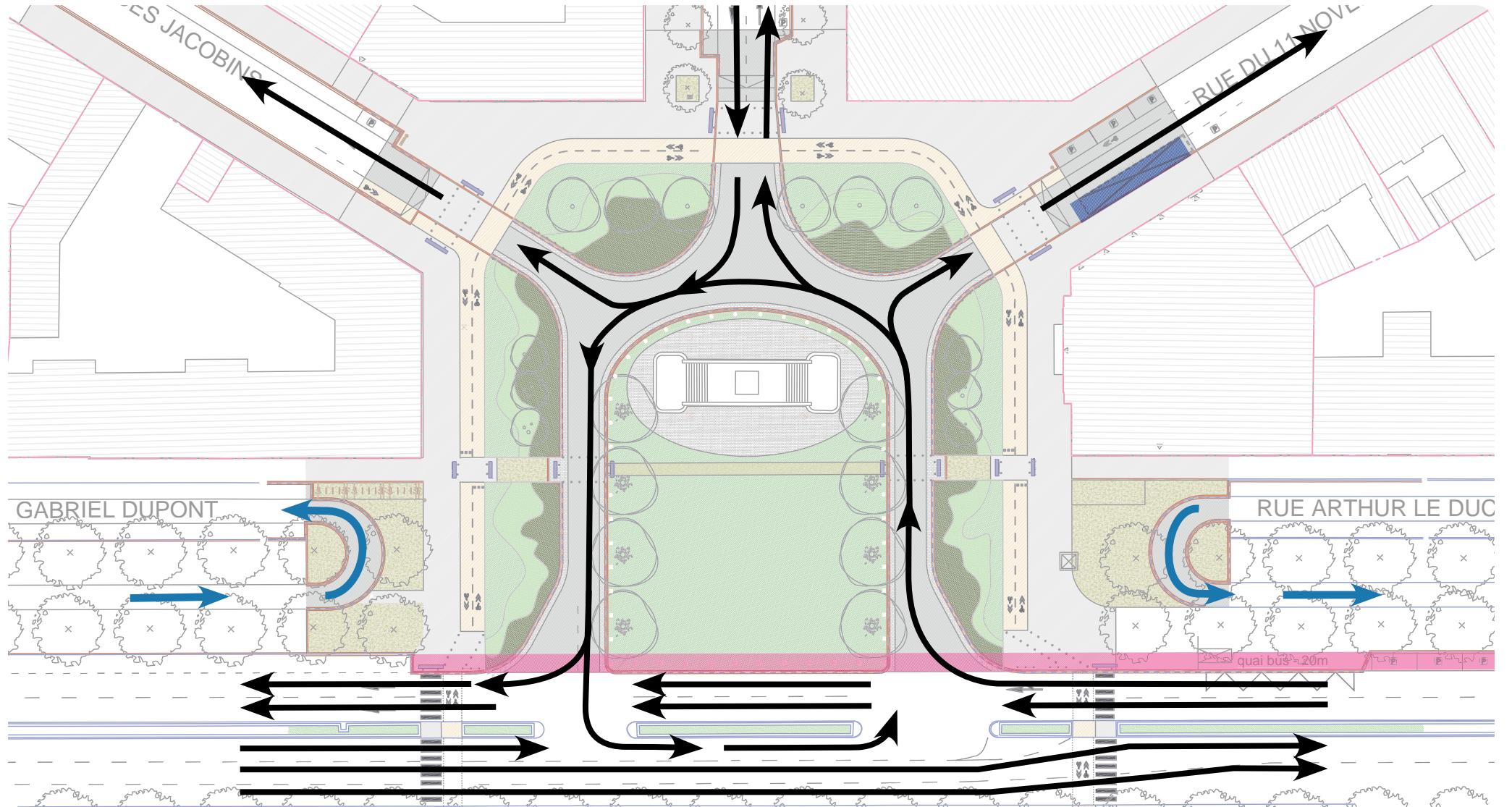
IV

PLAN DE CIRCULATION

UNE PLACE APAISÉE



- Privilégier les flux importants en supprimant les accès secondaires accidentogènes.
- Clarifier les usages et les statuts des voies et des espaces.
- Sécuriser les flux vulnérables et leur offrir des continuités lisibles.
- Uniformiser le nombre de voies sur le Cours de Gaulle et redonner du stationnement.

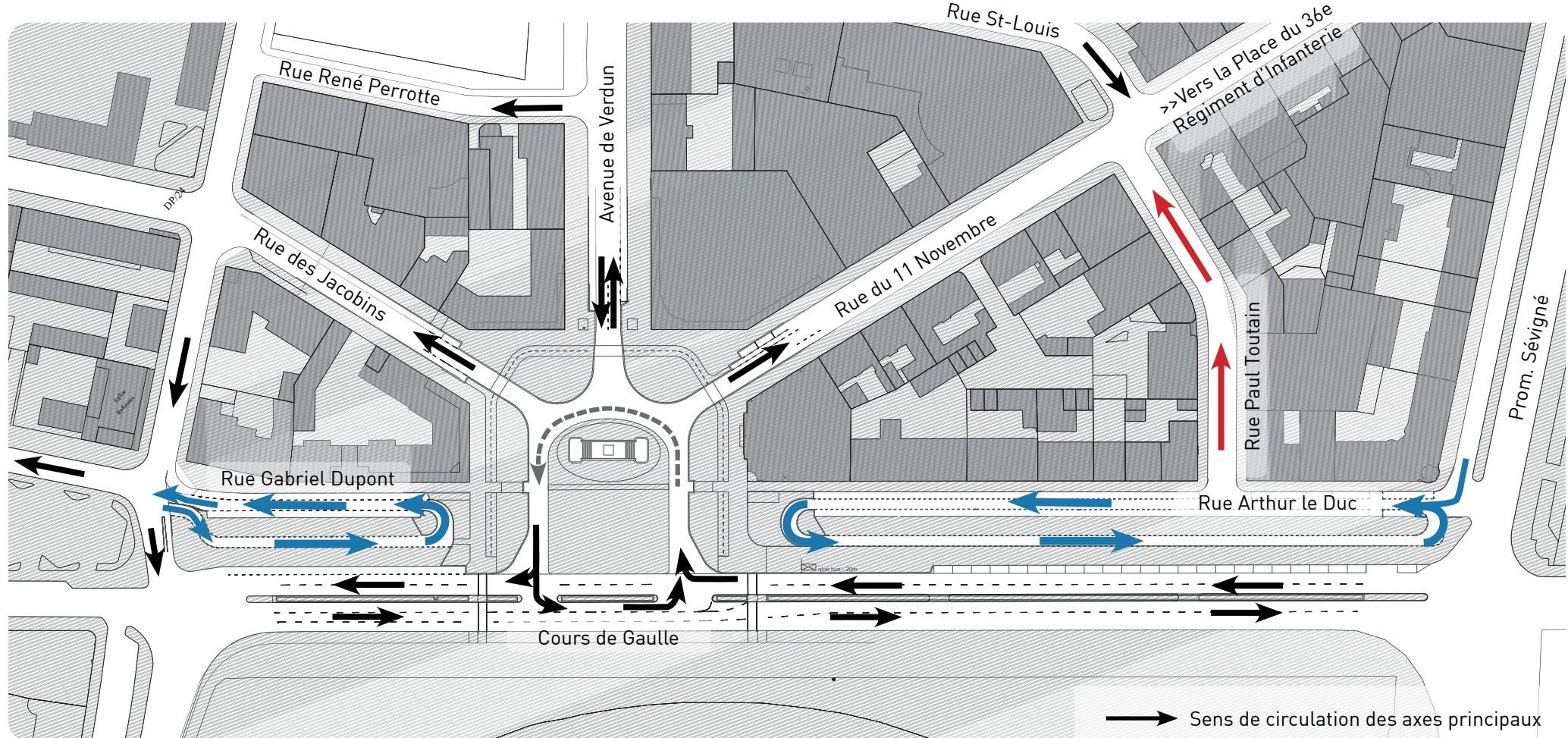


LES SENS DE CIRCULATIONS



Clarifier les statuts des espaces pour pacifier et sécuriser.

Les contre-allées deviennent indépendantes afin de renforcer leur statut d'espace de stationnement et de clarifier le franchissement de la place Foch. Le sens de circulation de la rue Paul Toutain est inversé pour faciliter l'insertion des flux de circulation sur le système principal.



- Sens de circulation des axes principaux
- Circulation apaisée sur Foch - 30 km/h
- Inversion du sens de la rue Toutain
- Circulation en boucle des contre-allées

BILAN STATIONNEMENTS



Suppression de 42 places de stationnement, création de 23 places de stationnement sur la 3^e voie du Cours de Gaulle = 19 places de stationnement supprimées

